



EDR25 © IGN


 PREFECTURE DES ALPES MARITIMES
COMMUNE DE CANNES
PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INCENDIES DE FORET
Carte de la voirie

Plan de situation



Voirie hors zone très urbanisée
 ● Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
 ● Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
 ● Voie étroite (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
 ● Voie sans issue (largeur supérieure à 3 mètres)
 ● Voie étroite sans issue

Prescription du PPRIF: 29 novembre 1994
Enquête publique du 5 novembre 2009 au 9 décembre 2009
Approbation:

29 DEC 2010
 ECHELLE: 1:10000


 Christophe MARX
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

